



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
PRÉFET DE GUADELOUPE

Service de presse

Basse-Terre, le 9 octobre 2018

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

**Élections des juges
au tribunal mixte de commerce de Basse-Terre**

Le jeudi 25 octobre 2018 sera organisé le second tour de l'élection annuelle de juges consulaires au tribunal mixte de commerce de Basse-Terre.

Les électeurs sont invités à déposer leur déclaration de candidature à la préfecture de la Guadeloupe, avenue Paul Lacavé à Basse-Terre (Bureau de l'administration générale et des élections), jusqu'au **jeudi 11 octobre 2018 à 16 heures** aux jours et horaires suivants :

> Mercredi 10 octobre 2018 : de 9h à 12h00 ;

> **Jeudi 11 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h00 – date limite de dépôt.**

Les candidatures devront satisfaire aux conditions fixées aux articles L. 723-4 et L. 723-8 du code de commerce.

Contact téléphonique préfecture :

N° 0690.33.06.66

Adresse de messagerie : elections-bage@guadeloupe.pref.gouv.fr.

Contact presse :

Service de la communication interministérielle

communication@guadeloupe.pref.gouv.fr

0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971